

BOULEVARD NORD
DE BESANÇON

EXPOSÉ sur les considérations
qui rendent indispensable
la réalisation du Boulevard.

Dressé par le Sous-Directeur
des Services Techniques.

Présenté par le Directeur
N° des Services Techniques.

BESANÇON, le 25 Septembre 1959.

p. 



une subvention de l'Etat d'environ 50 % du montant du projet, subvention sollicitée dans le présent dossier sur les crédits de financement complémentaire des Grands Ensembles.

Parallèlement à ce projet, Besançon a en effet de multiples besoins dus à son développement rapide ; nous rappellerons que le chiffre de la population s'est accru de plus de 50 % depuis 1946 et qu'il atteindra en 1961 75 % par rapport au recensement de 1946. Ceci nous oblige à réaliser encore de nouveaux groupes scolaires d'un montant de 498 millions, pour lesquels nous avons obtenu une subvention de M. le Ministre de l'Education Nationale. Nous procédons en outre à d'importants travaux pour mettre nos Etablissements d'enseignement secondaire en mesure d'accueillir la nouvelle population scolaire, et le montant des travaux d'assainissement à prévoir dans un avenir très rapproché s'élève à près de trois milliards. L'équipement de notre zone industrielle ne permet pas d'escompter un amortissement partiel du Boulevard, ne serait-ce que dans le tronçon qui la traverse ; nous serions amenés à demander aux industriels des prix de cession de terrains prohibitifs.

Tous ces motifs nous poussent à demander à l'Etat une subvention sans laquelle nous ne pourrions envisager de mettre notre projet à exécution.

Besançon, le 25 SEPT 1959.

A² Le Directeur des Services Techniques.

